

CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS DES RETRAITÉS DU CANADIEN PACIFIQUE

RÉUNION DU COMITÉ

Tenue au **Glenmore Inn**

1000, Glenmore Court SE

Calgary (Alberta)

Vendredi 6 juin 2025

et samedi 7 juin 2025

Ouverture de la réunion

La réunion s'ouvre à **9 h 00**, présidée par **Joe Dragani**, président de la section de Calgary, qui souhaite la bienvenue à tous les membres de l'exécutif, aux délégués et aux membres présents à Calgary.

Il remet ensuite le marteau de séance à **Jarnail Taggar**, président du **Conseil national des associations des retraités du CP (CNARCP)**.

Le président **Jarnail Taggar** remercie **Joe Dragani** et la section de Calgary pour l'organisation de la convention et demande un moment de silence en mémoire des retraités décédés depuis la dernière convention. Il remercie ensuite tous les participants de leur présence.

Renseignements logistiques

Joe Dragani, président de la section de Calgary, précise l'horaire du **dîner du samedi** : de **12 h à 12 h 30**, les participants se rendront au siège social du CP pour un dîner débutant à **12 h 45** et se terminant à **14 h**. Par la suite, trois groupes de quatre personnes effectueront des visites guidées de quatre bâtiments.

Présentation de l'exécutif

Le président **Jarnail Taggar** présente les membres de l'exécutif :

Fonction	Nom	Section / Ville
Président	Jarnail Taggar Rehill	Calgary (AB)
1er vice-président	Tom Sonier	London (ON)
2e vice-président	Bill Magone	Windsor (ON)
3e vice-président	Lou Guay	Winnipeg (MB)
Trésorier	Art Wieckowski	Calgary (AB)
Secrétaire	Robert (J.) Cameron Revelstoke (C.-B.)	

Représentant des retraités : Robert J. Cameron (Revelstoke, C.-B.)

Représentant suppléant : Tom Sonier (London, Ont.)

Présentation des délégués

Le président **Jarnail Taggar** présente ensuite les délégués :

Nom	Section / Ville
Joe Dragani	Calgary (AB)
Doug Noakes	Calgary (AB)

Nom	Section / Ville
Robert J. Cameron	Revelstoke (C.-B.)
Nick Dionne	London (ON)
Louis Wilson	Winnipeg (MB)
Bill Magone (<i>absent</i>)	Windsor (ON)

Le secrétaire **Robert J. Cameron** confirme que les accréditations de tous les délégués sont en règle et dûment enregistrées.

Adoption de l'ordre du jour

Le président **Jarnail Taggar** passe en revue l'ordre du jour, dont tous ont reçu copie.

Aucune modification n'est proposée.

- **Proposition** : Joe Dragani
- **Appuyée par** : Tom Sonier
- **Résolution** : Adoption de l'ordre du jour tel que présenté, incluant les pauses-café et les heures de repas.

Adoptée à l'unanimité.

Consignes de sécurité

Art Wieckowski rappelle les consignes de sécurité concernant les sorties d'urgence et le point de rassemblement dans le stationnement nord-ouest.

Rappel du dîner du samedi

Joe Dragani réitère que le dîner du **samedi 7 juin 2025** se tiendra de **12 h à 12 h 30** au **bâtiment n° 3 de CPKC**.

Le repas aura lieu de **12 h 45 à 14 h**, suivi de visites en trois groupes :

- le poste de police du CP,
 - le centre de formation,
 - le simulateur de locomotive et le centre de formation sur la signalisation.
-

Conférencier invité

Le président **Taggar** annonce la participation d'un conférencier à cette convention :

M. Blain MacIsaac, directeur – Services des pensions (Amérique du Nord), **CPKC**, le **6 juin 2025 à 13 h 30**.

Procès-verbal de la convention de 2022

Le procès-verbal de la convention 2022 est examiné.

Aucune erreur n'étant relevée :

- **Proposition** : Tom Sonier
- **Appuyée par** : Surinder Rehill
- **Résolution** : Adoption du procès-verbal de 2022 tel que publié.

Adoptée à l'unanimité.

Robert J. Cameron indique qu'il tente toujours d'obtenir une version française du procès-verbal pour diffusion auprès de tous.

Suivi des affaires en suspens (convention 2022)

Concernant la publication de la rubrique *In Memoriam* dans le magazine du CP, **Robert J. Cameron** rapporte avoir communiqué avec **Vanessa DeFore**, rédactrice en chef du magazine *CP News*.

Mme DeFore a recommandé de maintenir cette rubrique sur le **site web des retraités du CP**, où elle demeure plus personnelle et significative pour les retraités.

SECTION 2 – RAPPORTS DES DIRIGEANTS

ANNEXE 1 – 2025

Rapport du trésorier du CNARCP

Le rapport financier du **Conseil national des associations des retraités du Canadien Pacifique (CNARCP)** est lu par **Art Wieckowski**.

Les placements se portent bien, et le solde total dépasse **40 000 \$** à la banque.

- **Proposition** : Robert J. Cameron
- **Appuyée par** : Nick Dionne
- **Résolution** : Approbation du rapport du trésorier.
Adoptée à l'unanimité.

ANNEXE 2 – 2025

Rapport du représentant des retraités

Le rapport du **représentant des retraités**, **Robert J. Cameron**, est lu à l'assemblée.

Lou Guay soulève une question au sujet du **Comité d'amélioration des pensions**.

Il est précisé que ce comité a été mis sur pied vers **2012** et qu'il ne s'applique qu'aux **retraités ayant pris leur retraite après cette date**, et non à ceux qui l'ont fait auparavant.

On discute également de la ventilation des coûts liés à l'indexation du coût de la vie (COLA).

- **Proposition** : Doug Noakes
- **Appuyée par** : Lou Guay
- **Résolution** : Adoption du rapport du représentant des retraités.
Adoptée à l'unanimité.

ANNEXE 3 – 2025

Rapport du secrétaire du CNARCP

Le rapport du **secrétaire**, **Robert J. Cameron**, est lu à l'assemblée.

- **Proposition** : Tom Sonier
- **Appuyée par** : Nick Dionne
- **Résolution** : Adoption du rapport du secrétaire.
Adoptée à l'unanimité.

ANNEXE 4 – 2025

Rapport du 1er vice-président et du représentant suppléant des retraités

Le rapport est lu par **Tom Sonier**.

- **Proposition** : Robert J. Cameron

- **Appuyée par :** Lou Guay
 - **Résolution :** Adoption du rapport du 1er vice-président.
Adoptée à l'unanimité.
-

ANNEXE 5 – 2025

Rapport du 2e vice-président

Aucun rapport n'a été présenté, **Bill Magone** étant absent.

ANNEXE 6 – 2025

Rapport du 3e vice-président

Le rapport est lu par **Lou Guay**.

- **Proposition :** Tom Sonier
 - **Appuyée par :** Doug Noakes
 - **Résolution :** Adoption du rapport du 3e vice-président.
Adoptée à l'unanimité.
-

ANNEXE 7 – 2025

Rapport du président sortant

Le rapport est lu par **Surinder Rehill**.

- **Proposition :** Surinder Rehill
 - **Appuyée par :** Doug Noakes
 - **Résolution :** Adoption du rapport du président sortant.
Adoptée à l'unanimité.
-

Pause-café : de 9 h 50 à 10 h 15

ANNEXE 8 – 2025

Rapport du président

Le rapport du président, **Jarnail Taggar**, est lu à l'assemblée.

- **Proposition :** Tom Sonier
 - **Appuyée par :** Lou Guay
 - **Résolution :** Adoption du rapport du président tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité.
-

ANNEXE 9 – 2025

Présentation de M. Blain MacIsaac

Directeur, Services des pensions – CPKC Amérique du Nord

Le président **Jarnail Taggar** remercie **M. Blain MacIsaac** pour sa présentation à la convention, au nom de tous les participants.

Passage aux résolutions

Après la présentation de M. MacIsaac, l'assemblée passe à l'étude des **résolutions proposées**.

SECTION 3 – RÉSOLUTIONS PROPOSÉES

Convention triennale du CNARCP – Juin 2025

Résolution 1 – ARTICLE V : RÉUNIONS, Section 1(a)

Ajouter :

« La date de la prochaine convention triennale sera fixée durant la convention en cours. »

Justification :

Sans date établie, la convention triennale devient une cible mouvante. Une date fixe élimine l'incertitude et donne aux associations locales affiliées plus de temps et de souplesse pour se préparer.

Autre possibilité :

Modifier la dernière phrase de la section pour qu'elle se lise ainsi :

« L'avis de convocation doit être envoyé au moins cent vingt (120) jours avant la tenue prévue de la convention. »

Justification :

Un avis de 90 jours s'est avéré insuffisant dans le passé en raison des calendriers de certaines associations locales. Une période de 120 jours donnerait plus de temps pour nommer un délégué et discuter des résolutions sans devoir convoquer des réunions spéciales.

Décision :

L'exécutif propose que la convention ait lieu **à la fin de mai tous les trois ans**.

Les délégués préfèrent **le premier week-end de juin tous les trois ans**.

Prochaine convention : 1er et 2 juin 2028.

Résolution 2 – ARTICLE V : RÉUNIONS, Section 5

Texte actuel :

« Une réunion spéciale peut être convoquée par le président à la demande des deux tiers (2/3) des associations locales affiliées qui en auront informé le président par écrit. »

« Le président peut également convoquer une telle réunion en tout temps s'il la juge essentielle dans l'intérêt du Conseil national. Un avis doit être envoyé à chaque association affiliée au moins trente (30) jours avant la date de la réunion. »

Ajouter :

Section 5 (b) :

« Dans la mesure du possible, les réunions spéciales doivent se tenir au moyen d'un logiciel de vidéoconférence (en ligne). »

Justification :

Cette mesure réduira les coûts et facilitera la tenue de réunions plus fréquentes.

Résultat :

Adoptée – **motion de Louis Wilson, appuyée par Nick Dionne.**

Intégrée aux règlements.

Résolution 3 – ARTICLE VIII : FONCTIONS DES DIRIGEANTS DU CONSEIL NATIONAL

Texte actuel :

« Le président, avec la collaboration de tous les dirigeants du Conseil national, prépare, imprime et distribue, au moins deux fois par année, un bulletin à toutes les associations affiliées. »

Modifier :

« Le président, avec la collaboration de tous les dirigeants du Conseil national, prépare et distribue, par la poste et/ou par courriel, au moins deux fois par année, un bulletin à toutes les associations affiliées. »

Justification :

Le courriel est désormais le principal moyen de communication et permet de réduire considérablement les coûts de distribution tout en assurant une diffusion plus rapide.

Résultat :

Adoptée – **motion de Louis Wilson, appuyée par Surinder Rehill.**

Intégrée aux règlements.

Résolution 4 – Présence sur les médias sociaux

L'exécutif du CNARCP élaborera une **politique sur les médias sociaux** précisant :

- a) Quels types d'information peuvent être publiés ;
- b) Comment et sur quelles plateformes les médias sociaux peuvent être utilisés pour communiquer avec les retraités du CP ;
- c) Comment approcher les sites non officiels existants afin d'établir une relation avec leur administration.

Objectifs :

1. Améliorer la communication avec les retraités du CP ;
2. Surveiller les tendances et préoccupations exprimées sur les médias sociaux ;
3. Publier, au besoin, les communications officielles du CNARCP sur les plateformes appropriées.

Justification :

Par exemple, la page Facebook *CP Retirees* compte plus de 4 200 membres, en majorité des retraités, dont moins de la moitié sont membres du CNARCP.

Une présence officielle du Conseil permettrait de joindre des milliers de retraités et d'en recruter de nouveaux.

Résultat :

Adoptée – **motion de Lou Guay, appuyée par Nick Dionne.**

La politique sera encadrée par l'exécutif et comportera des procédures étape par étape.

Résolution 5 – État annuel de pension

Constat : la dernière page de l'état annuel est toujours blanche.

Proposition :

Demander au **Conseil des pensions** d'y inclure des renseignements sur le **représentant des retraités** et sur le **CNARCP**.

Cette communication annuelle, envoyée à tous les retraités, survivants et employés cotisants, serait un moyen économique d'informer chacun du rôle du représentant des retraités et de l'existence du CNARCP.

Résultat :

Adoptée – **motion de Louis Wilson, appuyée par Tom Sonier.**

Les informations sur le représentant et le Conseil national seront ajoutées à l'état annuel.

Résolution 6 – Compte de santé (HSA) et protection contre l'inflation

Proposition :

Le CNARCP contactera officiellement tous les syndicats afin de recommander l'ajout d'une **protection contre l'inflation pour les comptes de santé** des futurs retraités.

Une fois négociée pour les futurs retraités, cette protection pourrait être étendue plus facilement aux retraités actuels.

Questions soulevées :

1. Qui finance le compte HSA ?
2. Cette protection a-t-elle déjà été discutée ?
3. Quelles réponses ont donné les syndicats ?

Résultat :

Adoptée – **motion de Louis Wilson, appuyée par Lou Guay.**

L'exécutif s'impliquera davantage, notamment par les médias.

Résolution 7 – Clause COLA : augmentation du plafond de calcul

Proposition :

Le CNARCP demandera officiellement aux syndicats d'envisager de hausser le **plafond de calcul de l'indexation (COLA)** de **1 500 \$ à 3 000 \$** pour les futurs retraités.

Justification :

- Les états financiers démontrent que le régime est solide.
- Même en doublant le paiement COLA, le coût total additionnel serait d'environ 3,5 millions \$ pour 14 000 retraités et survivants, dont plusieurs touchent bien moins de 3 000 \$ par mois.

Résultat :

Adoptée – **motion de Doug Noakes, appuyée par Tom Sonier.**

Explication : seuls les retraités postérieurs à la création du PIC sont admissibles ; les retraités antérieurs demeurent « protégés ».

Résolution 8 – Collaboration avec les syndicats

Proposition :

Le CNARCP améliorera ses relations avec les syndicats en mettant en place les mesures suivantes :

- a) Créer un processus formel de communication avec les syndicats ;
- b) Inviter des représentants syndicaux à la convention triennale ;
- c) Encourager les sections locales à inviter des représentants syndicaux à leurs réunions ;
- d) Demander officiellement la possibilité de présenter des exposés lors des congrès syndicaux nationaux, régionaux et locaux, afin de faire connaître les enjeux touchant les retraités actuels et futurs.

Résultat :

Appuyée par les délégués – pas de motion requise.

Des lettres seront envoyées aux syndicats, et les retraités seront informés des suivis.

Résolution 9 – Listes de consentement des retraités

Discussion :

Le CNARCP effectuera une revue des listes de consentement des retraités afin de déterminer :

- a) Quelles associations locales les utilisent ;
- b) Les modes de communication privilégiés (poste, courriel, téléphone, contact personnel, etc.) ;
- c) Les stratégies de suivi et de recrutement ;
- d) La conformité à la législation sur la protection des renseignements personnels.

Résultat :

Adoptée – **motion de Louis Wilson, appuyée par Lou Guay.**

Chaque section locale sera contactée pour indiquer sa méthode de suivi.

Certaines, dont la section de London, appliquent déjà cette pratique ; davantage de sections sont encouragées à le faire.

Résolution 10 – Retenue des cotisations à la source

Proposition :

Le CNARCP travaillera avec les syndicats afin d'obtenir la **retenue des cotisations d'association à la source** pour les retraités.

Cette mesure est jugée essentielle à la **survie et à la croissance** du CNARCP.

Contexte :

- Les membres de l'Association des retraités du CN peuvent déjà verser leurs cotisations de 12 \$ par année (1 \$ par mois) par retenue à la source.
- Le CN compte environ le double de retraités que le CP, et la majorité sont membres de leur association.
- En décembre 2024, la section manitobaine du CN comptait plus de 3 300 membres cotisants, contre 200 pour le CP.

Résultat :

Appuyée par les délégués.

Blain MacIsaac analysera la possibilité de retenue à la source et fera rapport à l'exécutif dans les 60 jours.

Aucune motion officielle requise.

SECTION 4 – RÉSOLUTIONS RELATIVES AUX PENSIONS

Propositions de la section de Calgary – en date du 1er avril 2025

1. Règle 16.03 (a)(i) – Formule d'indexation

Proposition :

Modifier la formule d'indexation de **50 % à 60 %** de l'indice des prix à la consommation (IPC), jusqu'à un maximum de 3 %.

Discussion :

L'exécutif accepte de discuter la proposition avec les délégués.

Robert J. Cameron, représentant des retraités, explique que cela n'est pas réalisable pour le moment, car le **Comité d'amélioration des pensions** (PIC) ne s'applique qu'aux retraités depuis sa création, et non aux retraités antérieurs.

- **Proposition :** Louis Wilson
- **Appuyée par :** Lou Guay

- **Résolution :** Accepter l'explication du représentant des retraités.
Adoptée à l'unanimité.
-

2. Règle 16.03 (a)(iii) – Suppression proposée

Proposition :

Supprimer la règle 16.03 (a)(iii).

Discussion :

L'exécutif accepte de discuter la question avec les délégués et avec **M. Blain MacIsaac** lors de sa présentation.

Selon l'amendement n° 3, cette règle a déjà été modifiée, mais les retraités ayant pris leur retraite avant 2012 demeurent protégés (« grandfathered »).

- **Proposition :** Joe Dragani
 - **Appuyée par :** Doug Noakes
 - **Résolution :** Retirer cette résolution.
Adoptée à l'unanimité.
-

3. Règle 16.03 (b)(ii) – Montant d'indexation

Proposition :

Augmenter le montant d'indexation de **1 500 \$ à 1 800 \$**.

Discussion :

Les délégués conviennent de soutenir la **résolution n° 7 du Manitoba**, qui propose de hausser ce montant à **3 000 \$**.

- **Proposition :** Joe Dragani
 - **Appuyée par :** Lou Guay
 - **Résolution :** Appuyer la résolution du Manitoba.
Adoptée à l'unanimité.
-

4. Règle 12.09 – Écart d'âge entre le retraité et le conjoint

Proposition :

Supprimer la règle stipulant qu'un conjoint ayant plus de dix ans de moins que le retraité voit sa rente réduite, au motif qu'elle est discriminatoire selon **l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés**.

Discussion :

Le représentant des retraités explique que cette disposition est conforme aux règles du régime et ne peut être supprimée à ce stade.

- **Proposition :** Lou Guay
 - **Appuyée par :** Tom Sonier
 - **Résolution :** Rejeter la résolution, suivant les explications du représentant des retraités.
Adoptée à l'unanimité.
-

5. Régime Blue Cross – Couverture accrue après 80 ans

Proposition :

Que les retraités et survivants de **plus de 80 ans**, ayant atteint le maximum de **15 000 \$** prévu à

la partie 1, reçoivent une couverture supplémentaire de **10 000 \$**.

De plus, que la partie 2 soit augmentée de **10 000 \$ à 15 000 \$**.

Discussion :

Le représentant des retraités fournit des explications.

CPKC n'envisage pas d'élargir la couverture dans ces conditions.

- **Proposition :** Lou Guay
- **Appuyée par :** Doug Noakes
- **Résolution :** Rejeter la résolution selon les explications du représentant.
Adoptée à l'unanimité.

6. Livret du régime de pension

Proposition :

Que le **livret des règles du régime de pension du Canadien Pacifique** soit mis à jour régulièrement et qu'il soit disponible pour les retraités et survivants sur demande.

Discussion :

Le représentant des retraités indique que ce processus est déjà en cours. Certains membres ont reçu la version mise à jour par courriel, et une nouvelle version imprimée est prévue.

Les délégués soulignent qu'il s'agit d'une **responsabilité de CPKC** et suggèrent que le livret soit publié sur le site web de l'entreprise.

- **Proposition :** Joe Dragani
- **Appuyée par :** Louis Wilson
- **Résolution :** Accepter la proposition, tout en notant que CPKC doit informer officiellement le représentant des retraités des mises à jour.
Adoptée à l'unanimité.

Proposition de la section de Revelstoke – Convention du CNARCP, 6 et 7 juin 2025

Rémunération du représentant des retraités

Proposition :

Ajouter au mandat du **représentant des retraités**, en vertu de la *Pension Fund Societies Act*, la création d'une **allocation mensuelle** pour reconnaître le travail accru effectué à domicile.

Montant proposé : 1 200 \$ par mois.

Discussion :

L'exécutif accepte de discuter la proposition avec les délégués.

Les discussions mènent à un consensus sur une rémunération ajustée :

- **Proposition initiale :** Louis Wilson, appuyée par Lou Guay, de reconnaître le rôle comme un poste à temps plein avec rémunération de 4 000 \$ par mois.
- **Amendement :** Lou Guay, appuyé par Louis Wilson, propose de modifier le montant à **3 500 \$ par mois** à titre de **stipend**.
Amendement adopté.

Le représentant des retraités fournira également un **résumé de ses activités deux fois par année**.

Présentation – M. Blain MacIsaac

Directeur, Services des pensions – CPKC Amérique du Nord

Annexe 9

M. MacIsaac présente un rapport détaillé sur les services des pensions, suivi d'une période de questions avec les délégués.

SECTION 5 – MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS, NOUVELLE AFFAIRES ET ÉLECTIONS

Modifications aux règlements

- **Proposition :** Art Wieckowski
- **Appuyée par :** Louis Wilson

Modifier l'article IV, section 4(2) :

Supprimer « 61 cents » et remplacer par « **72 cents** » **par kilomètre**, en vigueur à compter du **5 janvier 2025**.

Adoptée.

-
- **Proposition :** Nick Dionne
 - **Appuyée par :** Bill Magone

Modifier l'article IV, section 4(1) :

Augmenter le montant à **75 \$**.

Adoptée.

Modifier l'article V, section 4(a) :

Remplacer la mention « plus de 100 » par « **100 ou moins** » pour les exigences relatives aux délégués.

- **Proposition :** Jarnail Taggar
 - **Appuyée par :** Louis Wilson
- Adoptée.

Modifier l'article VII, section 2 :

Augmenter le montant à **600 \$**, sous réserve de révision par l'exécutif au besoin.

- **Proposition :** Doug Noakes
 - **Appuyée par :** Joe Dragani
- Adoptée.

Le président remercie **CPKC** pour son **don de 5 000 \$**, très apprécié par le Conseil.

Nouvelle affaires

Robert J. Cameron présente un courriel reçu de **Ryan Mikucki** de *Trip Merchant*, qu'il lit à l'assemblée et transmettra au **nouvel exécutif** pour examen.

Surinder Rehill partage une expérience personnelle avec **Blue Cross**, mentionnant des difficultés à obtenir l'approbation d'un remboursement, et recommande d'examiner les procédures.

Les participants discutent des **avantages** disponibles pour les chapitres et les membres :

- Blue Cross
- Perkopolis

- Comptes de santé (HSA)

Blain MacIsaac s'engage à examiner le problème lié au **rabais Ford** pour les retraités.

Art Wieckowski souligne la bonne santé financière du CNARCP et encourage l'établissement d'une **politique de gestion financière** claire pour l'avenir, notamment pour l'aide aux chapitres.

Prochaine convention

Discussion sur la tenue de la prochaine convention à **Calgary** tous les trois ans.

Les dates retenues sont **les 1er, 2 et 3 juin 2028**.

- **Proposition** : Louis Wilson
- **Appuyée par** : Lou Guay
Adoptée.

ÉLECTIONS

Représentant suppléant des retraités

- **Nomination** : Louis Wilson propose **Tom Sonier**.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Tom Sonier est élu par acclamation**.

Trésorier du CNARCP

- **Nomination** : Doug Noakes propose **Art Wieckowski**.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Art Wieckowski est élu par acclamation**.

Président du CNARCP

- **Nomination** : Louis Wilson propose **Tom Sonier**.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Louis Wilson est élu par acclamation** comme **président** du CNARCP.

1er vice-président

- **Nomination** : Art Wieckowski propose **Tom Sonier**.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Tom Sonier est élu par acclamation**.

2e vice-président

- **Nomination** : Tom Sonier propose **Bill Magone**.
M. Magone confirme accepter la nomination.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Bill Magone est élu par acclamation**.

3e vice-président

- **Nomination** : Louis Wilson propose **Lou Guay**.
Aucune autre nomination n'étant présentée, **Lou Guay est élu par acclamation**.

Composition du nouvel exécutif du CNARCP (mandat du 1er septembre 2025 au 31 août 2028)

Fonction	Nom	Section / Ville
Président	Louis Wilson	Minnedosa (MB) – Section de Winnipeg
1er vice-président	Tom Sonier	Section de London

Fonction	Nom	Section / Ville
2e vice-président	Bill Magone	Section de Windsor
3e vice-président	Jarnail Taggar	Section de Calgary
Secrétaire	Lou Guay	Section de Winnipeg
Trésorier	Art Wieckowski	Section de Calgary
Représentant suppléant des retraités	Tom Sonier	Section de London
Président sortant	Jarnail Taggar	Section de Calgary

Le président sortant **Jarnail Taggar** remercie la **section de Calgary** pour l'organisation de la convention et remet le marteau de séance à **Joe Dragani** pour la clôture officielle.

Joe Dragani clôture la convention 2025 du CNARCP à **11 h 15, le 7 juin 2025**.

Robert J. Cameron

Secrétaire, Conseil national des associations des retraités du Canadien Pacifique (CNARCP)